Lieu de la formation : Siège social
15 rue des Convalescents 13001 Marseille
accueil@cfbt-asso.com
Tél. 04 91 99 01 39 - Fax 04 91 99 44 72

Numéro d'existence : 93131886613
SIRET : 782 812 713 00017

Bac pro Technicien en prothèse dentaire

Arrêté de création du 10-04-2020 - J.O. du 25-04-2020
Code diplôme 40033104S – Code RNCP 34674 – Date de publication : 24-06-2020 – Date d'échéance de l'enregistrement : 31-08-2025 – Certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

Diplôme national de **niveau 4 européen** permettant d'acquérir les compétences requises pour l'exercice des fonctions de de prothésiste dentaire.

PREREQUIS

- Diplôme de niveau 3 (CAP, Titre professionnel) ou scolarité complète y conduisant ou au moins une expérience professionnelle significative en rapport avec la finalité du diplôme
- Lors d'un entretien individuel, un positionnement pédagogique permettra d'identifier les attentes du/de la candidat·e en termes de contenus et d'évaluer :
    - les acquis antérieurs,
    - la connaissance de la filière professionnelle,
    - la compréhension des objectifs et des modalités de la formation (pédagogiques et administratifs),
    - la motivation au regard de la cohérence entre le projet professionnel et le parcours scolaire, professionnel et personnel.

Possibilité de parcours aménagé en fonction du parcours antérieur (expériences ou validation de compétences) et de situations particulières.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Début et fin de formation
Les dates de formation sont liées à celles du contrat d'apprentissage.
Signature du contrat d'apprentissage : toute l'année.

Durée
La durée de formation est déterminée par un positionnement et formalisée dans le contrat d'apprentissage.

La durée moyenne de formation est de 1860 h en centre, en alternance avec l'entreprise, sur 3 ans.

Horaires de la formation

En centre :
Du lundi au jeudi, de 8h à 11h55 et de 13h15 à 17h15.
Le vendredi de 8h à 11h55
Les emplois du temps sont conçus sur une base de 35h / semaine

En milieu professionnel :
En fonction de l'organisation de travail de l'entreprise d'accueil

VOLUME HORAIRE MOYEN DES ENSEIGNEMENTS MODULABLE SELON LES ACQUIS DE L'APPRENTI·E				
	1ère année	**2ème année**	**3ème année**	**Total**
EN CENTRE DE FORMATION	**510 h**	**675 h**	**675 h**	**1860 h**
• Français	52 h	38 h	38 h	128 h
• Histoire - géographie - enseignement moral et civique	52 h	57 h	57 h	166 h
• Mathématiques - Physique-chimie	52 h	76 h	76 h	204 h
• Langue vivante : anglais	52 h	38 h	38 h	128 h
• Prévention santé environnement	26 h	19 h	19 h	64 h
• Arts appliqués et cultures artistiques		38 h	38 h	76 h
• Éducation physique et sportive	39 h	57 h	57 h	153 h
• Economie-gestion		38 h	38 h	76 h
• Intégration de l'environnement professionnel du technicien en prothèse dentaire	79 h	101 h	101 h	281 h
• Conception d'un élément prothétique à l'aide d'un système numérique	79 h	101 h	101 h	281 h
• Réalisation d'un élément prothétique de façon traditionnelle ou à l'aide d'un système numérique	79 h	102 h	102 h	283 h
• Accompagnement individualisé		10 h	10 h	20 h
EN ENTREPRISE : 2 jours par semaine. Le rythme d'alternance est individualisé en fonction des besoins de l'apprenti·e, des contraintes de l'entreprise et du CFA .				

MOYENS HUMAINS ET MATERIELS

Compétences et qualification de l'équipe pédagogique

Les formateur·rice·s ont un niveau de qualification de Bac+3 à Bac+5 et/ou sont des professionnel·le·s du métier concerné, avec une expérience significative en formation.
Les coordonnateur·rice·s pédagogiques les accompagnent et peuvent être sollicité·e·s à tout moment pour des besoins de régulations, réajustements en lien avec le parcours de formation, problématiques d'évaluation…
Les équipes pédagogiques réactualisent régulièrement leurs compétences (plan de formation continue) et assurent une veille technologique et pédagogique.

Secrétariat et accueil

Les assistant·e·s administratif·ve·s accompagnent les apprenant·e·s dans leurs formalités administratives.
Un accueil physique et téléphonique est assuré pour un premier niveau d'information et une orientation vers les interlocuteurs adéquats.
La constitution de l'équipe pédagogique dédiée à l'action de formation et les personnes ressources figurent dans le Livret de Liaison Pédagogique (LLP), remis à chaque apprenant·e en début de formation.

Locaux

Tous les lieux de formation disposent de bureaux de formateurs/salles pour entretien individuel, de salles de cours et d'ateliers pédagogiques en lien avec les métiers des diplômes proposés et pourvus des équipements nécessaires et conformes aux référentiels. Un local technique stocke du matériel et consommables dont un inventaire et un approvisionnement sont effectués régulièrement.
Sont mis à disposition, sur chacun des sites, les matériels nécessaires au bon déroulement de la formation : ordinateurs avec connexion internet, vidéo projecteur, caméra numérique, photocopieurs, documentations et logiciels spécifiques… Reste à la charge de l'apprenant·e le petit matériel de base et de prise de notes (feuilles, classeur, stylos, calculatrice…).

Salles et matériels dédiés Bac Pro Technicien en prothèse dentaire

- Atelier pédagogique : linéaires, meubles hauts et bas, armoires, vitrines murales, caissons trois tiroirs, chaises, établis 2 places, appareils à gélatine, articulateurs, aspirateur pro, aspiration, bain électrolytique, bec bunsen, box de polissage, compresseur, régulateur, déshuileur, détendeur, détoureuse, ébouillanteuse, bac de décantation, fondeuse à gélatine, four à céramique, four à cylindre, four de chauffe, fronde à induction, hotte aspirante, spatules chauffantes, fraiseuses + fraises, réchauffeur de cire à induction, lot d'outils, machine à gel, machine à vapeur, malaxeur sous vide + bols, micromoteurs, moufles, nettoyeur à ultrasons, paralléliseur, perforeuse à pins, polisseur électrolytique, polymérisateur, pompe à vide, presse hydraulique, presse manuelle, presse thermo formable, sableuses + aspiration, sableuse à bille de verre, sécheur d'air, soufflettes, System Perform + moufles d'injections, système de thermo façonnage, taille plâtre, turbine régulateur, ultrason, vibreur, 2 postes informatiques, vidéoprojecteur + imprimante

METHODE PEDAGOGIQUE, SUIVI, EVALUATION

Démarche

Notre démarche privilégie une pédagogie et un suivi individualisés. La pédagogie de la réussite incite l'apprenant·e à être acteur·rice de sa formation. Elle prend en compte le rapport à l'apprentissage et au savoir de toutes et tous et s'appuie sur l'expérience, les acquis antérieurs de chacun·e. Le groupe est utilisé comme un moteur, qui aide chaque apprenant·e à préciser sa place de membre.
La motivation est un puissant levier de la réussite. Pour soutenir l'effort dans le processus d'apprentissage et favoriser l'investissement de l'apprenant·e dans la formation, les modalités pédagogiques proposées doivent être variées pour favoriser le plaisir d'apprendre.

En fonction des objets de travail, des objectifs pédagogiques, des besoins des apprenant·e·s et de leur profil, nous proposons d'alterner les situations d'apprentissage :

- des activités complexes basées sur des situations problèmes,
- des apports théoriques,
- un enseignement explicite,
- l'observation des pratiques,
- des mises en situation professionnelle,
- l'apprentissage par le jeu,
- l'apprentissage par la réalisation d'un projet,
- l'entrainement et l'automatisation.

Supports pédagogiques

Les supports de cours sont fournis aux apprenant·e·s sous format papier et/ou numérique :

- documents authentiques (articles, extraits de livre, de rapport, d'étude, modes d'emploi, notices techniques…),
- extraits de manuels scolaires (cours, exercices),
- dossiers conçus par les formateur·rice·s,
- espaces numériques partagés (serveur de fichiers, logiciels, imprimantes multifonctions…), accès Internet (utilisation pédagogique des stockages cloud, réseaux sociaux, applications éducatives…),
- apport théorique visuel et contenus interactifs via vidéo projecteur interactif, qui facilitent la co-construction des savoirs en collectif,
- livret de liaison pédagogique contenant des check-lists d'objectifs et de compétences à travailler, des fiches d'évaluation en centre et en entreprise, des comptes-rendus de rencontres pédagogiques en entreprise.

Coordination de la formation en entreprise et au centre de formation

La formation que va suivre l'apprenti·e est une alternance entre deux pôles de formation : l'entreprise et le CFA. Pour coordonner le travail et le suivi de l'apprenti·e entre et sur ces deux lieux, des outils existent et des temps spécifiques sont organisés, tout au long de l'année.

Les outils

- Le LLP : l'apprenti·e, le/la maître·sse d'apprentissage et le/la formateur·rice le consultent et l'alimentent en fonction des moments, des besoins et des évolutions du parcours de formation de l'apprenti·e. C'est l'apprenti·e qui est porteur du LLP.
- Dans le LLP, des check-lists définissent les compétences et les connaissances que l'apprenti·e doit acquérir tout au long de sa formation, dans les domaines professionnels comme ceux de l'enseignement général.
- Une charte est proposée à la signature des trois parties lors du premier entretien. Elle permet à chacun de s'engager sur les objectifs, le contenu et les modalités du parcours de formation de l'apprenti. Le/la formateur·rice rédige un compte-rendu après chacune de ses visites dans l'entreprise. Une copie de ces documents est remise à l'apprenti·e.
- Chaque apprenti·e dispose, dès son entrée en formation, de son emploi du temps et de son calendrier d'alternance individualisés.

Les temps d'échanges

- Les équipes pédagogiques entretiennent des relations régulières avec les tuteur·rice·s soit par des appels téléphoniques, soit par des courriers électroniques ou par des rencontres. De plus, au sein du LLP, un espace est prévu pour des échanges entre le/la maître·sse d'apprentissage et les formateur·rice·s de l'équipe.
- Ce sont aussi des visites du/ de la maître·sse d'apprentissage au CFA et des visites des formateur·rice·s dans l'entreprise à l'occasion des visites obligatoires. Intervenants en Domaine Professionnel ou en Enseignement Général, les formateur·rice·s de l'équipe concernée, le/la maître·sse d'apprentissage et l'apprenti·e croisent leur vision du parcours de formation.

Modalité d'évaluation

Evaluation en cours de formation

Tout au long de la formation, des temps d'évaluation sont organisés en continu, pour que chacun puisse nommer ses objectifs pédagogiques, ses progressions et ses réussites.

Une démarche d'évaluation formative incite à analyser ses pratiques et ses stratégies d'apprentissage.

Situation d'évaluation

Ces évaluations peuvent prendre différentes formes en fonction des objectifs : fiche d'analyse du travail, test en ligne, QCM sur table, exercice d'entrainement, mise en situation, épreuve d'oral, examen blanc, présentation projet…

Attestation de compétences

Le dispositif d'évaluation est formalisé dans un Livret de Liaison Pédagogique ou un Livret d'accompagnement : évaluation initiale, bilans intermédiaires et évaluation finale, permettent de visualiser et mettre en valeur les acquis de la formation, de capitaliser ce qui fonctionne et d'impulser des changements de pratiques, pour optimiser l'acquisition de connaissances et compétences.

Ce Livret, utilisé par le/la formateur·rice et le/la tuteur·rice en entreprise, atteste la validation des acquis.

MODALITÉS DE CERTIFICATION

Le centre de formation facilite l'inscription des apprenant·e·s aux épreuves de validation et les informe des dates des examens.

Le diplôme est délivré au vu des résultats obtenus à un examen se déroulant sous la forme d'une combinaison d'épreuves ponctuelles terminales. La présence du/de la candidat·e à toutes les épreuves est obligatoire. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

L'Education Nationale délivre le diplôme, ou le cas échéant, une attestation reconnaissant l'acquisition de blocs de compétences.

Épreuves	Unités	Coef.	Forme	Durée
E1 Épreuve scientifique et technique		3		
E11 Sous-épreuve : Mathématiques	U.11	1,5	Ponctuelle écrite et pratique	1h
E12 Sous-épreuve : Physique -chimie	U.12	1,5	Ponctuelle écrite et pratique	1h
Chef d'œuvre		2	Ponctuelle orale	15min
E2 Intégration de l'environnement professionnel du technicien en prothèse dentaire	U.2	4	Ponctuelle orale	30min
E3 Épreuve professionnelle		14		
E31 Sous-épreuve : Conception d'un élément prothétique à l'aide d'un système numérique	U.31	3	Ponctuelle pratique	2h
E32 Sous-épreuve : Réalisation d'un élément prothétique de façon traditionnelle ou à l'aide d'un système numérique	U.32	9	Ponctuelle pratique et écrite	11h
E33 Sous-épreuve : Économie - gestion	U.33	1	Ponctuelle écrite	2h
E34 Sous-épreuve : Prévention - santé - environnement	U.34	1	Ponctuelle écrite	2h
E4 Épreuve de langue vivante	U.4	2	Ponctuelle orale	0h20
E5 Épreuve de français, histoire, géographie et enseignement moral et civique		5		
E51 Sous-épreuve : Français	U.51	2,5	Ponctuelle écrite	2h30
E52 Sous-épreuve : Histoire, géographie et EMC	U.52	2,5	Ponctuelle écrite	2h
E6 Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U.6	1	Ponctuelle écrite	1h30
E7 Épreuve d'éducation physique et sportive	U.7	1	Ponctuelle pratique	

Dans un souci d'amélioration continue de notre offre et des pratiques pédagogiques, la satisfaction des apprenant·e·s et des entreprises est évaluée et analysée chaque année.